

25048

VILLE de BAVANS 25 550

DM 2010

Code INSEE

Commune

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

## DECISION MODIFICATIVE N° 02

## Virements de crédits

Nombre de membres en exercice	27
Nombre de membres présents	19
Nombre de suffrages exprimés	25
VOTES : Contre	0
Pour	25
Date de convocation :	23/06/2010

L'an deux mil dix, le sept juillet, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Madame Claire RADREAU, Maire.

Présents : RADREAU Claire, KNEPPERT Pierre, BELZ Christian, PARRAIN Carole, MAKSOUD Mourad, MERAUX Jocelyne, GROSJEAN Laurence, MANIAS Marcel, FONTAINE Dalila, JACQUOT Laurent, RENOUX Alain, BONNOT Monique, CLAUDON Pierre, CHATELAIN Pierre, MIELLE Claudine, DEMANGEON Michel, TRAVERSIER Agnès, MOUHOT Marcel, GUERITEY Nadine.

Objet : Attribution de compensation Fort du Mont-Bart

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 739111-324 : Attribution de compensation		36 726.00 E
<b>TOTAL D 014 : Atténuations de produits</b>		<b>36 726.00 E</b>
D 6558-324 : Autres dépenses obligatoires	36 726.00 E	
<b>TOTAL D 65 : Autres charges gestion courante</b>	<b>36 726.00 E</b>	

Certifié exécutoire par Madame Claire RADREAU, Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 28/07/2010 et de la publication le 28/07/2010.

A BAVANS, le 28/07/2010.

ont signé les membres présents

pour extrait conforme

Le Maire



*Radreau*

